

## **Appel à résidence de création – Dessin – Illustration – BD**

Situé à 40 km de Rennes, L'aparté est un lieu de résidence de création et d'exposition. Pendant une durée de six à huit semaines, L'aparté offre des moyens financiers et techniques aux artistes pour développer un nouveau projet, pensé en lien avec les spécificités du lieu. Une exposition personnelle clôture ce temps d'expérimentation. L'aparté développe un programme de médiation autour de chaque exposition.

Depuis 8 ans, L'aparté s'associe à l'association Le Chantier, organisatrice du festival de BD à Bédée « Pré en Bulles » et propose une résidence pour un.e auteur.e de bande-dessinée, illustrateur.rice ou artiste plasticien.ne professionnel.le.

L'artiste sélectionné(e) sera invité(e) à proposer un projet qui donnera lieu à une exposition et à une micro-édition (BD, roman graphique...) autour de la thématique du festival « Pré en Bulles » 2022 : « **Phare West** ». La thématique 2022 regarde l'Ouest, celui du « Far West » du continent américain, et aussi celui, plus proche, de notre péninsule bretonne, pointe avancée dans l'océan.

### **Critères de sélection**

Résidence ouverte à un.e auteur.e de bande-dessinée, illustrateur.rice ou artiste plasticien.ne professionnel.le qui doit témoigner d'une expérience artistique solide.

L'auteur.e / l'artiste sera sollicité.e pour des temps de rencontre et devra impérativement participer au festival de BD « Pré en Bulles », à Bédée, le dimanche 25 septembre 2022.

### **Temps de résidence**

Le/la résident.e sera logé.e à L'aparté situé au bord du lac de Trémelin à Iffendic (40 km de Rennes).

Résidence de 6 semaines minimum. La résidence peut être pensée en plusieurs temps de résidence possibles entre le 4 juillet et le 9 septembre.

Présence impérative du 4 au 17 juillet, pendant l'événement « Partir en Livres » sur le territoire de Montfort Communauté, et pour l'installation de l'exposition du 5 au 9 septembre.

### **Temps de médiation**

- 1 journée d'intervention pour un public ado loisirs au mois de juillet 2022
- 2 journées avec des scolaires au mois de septembre 2022
- Présence au festival « Pré en Bulles » à Bédée le dimanche 25 septembre 2022

Les temps de médiation (scolaire, loisirs ou grand public) font l'objet d'une rémunération complémentaire (150€ la demi-journée).

Pour la participation au festival Pré en Bulles : prise en charge des frais d'hébergement et de transport par l'association Le Chantier.

### **L'exposition**

L'exposition sera présentée à L'aparté du 9 septembre au 21 octobre 2022

Accrochage entre le 5 et le 9 septembre 2022

Vernissage le vendredi 9 septembre 2022 à 18h30

L'édition devra être disponible pour le 5 septembre 2022 (charge à l'artiste en résidence de veiller à la réalisation de la maquette en fonction de cette date de livraison)

### **Hébergement et conditions financières**

L'artiste sera logé.e à L'aparté au Lac de Trémelin (à 4km du bourg d'Iffendic et à 6.5km de la gare de Montfort-sur-Meu). Pas de transport en commun donc voiture indispensable.

Il/elle bénéficie d'une bourse artistique de 1500€ (TTC et toutes charges sociales comprises).

La bourse artistique de 1500€ comprend :

- les honoraires pour la création et la monstration des œuvres
- le règlement des cotisations sociales et fiscales relatives à ses honoraires
- la participation à l'accrochage, au démontage et la prise en charge du retour des œuvres
- la présence impérative au vernissage et au festival « Pré en Bulles »

Montfort Communauté prend en charge les frais de production à hauteur de 1500 € selon les modalités suivantes : achat et fourniture de matériaux, commande de prestation de service.

Cette somme comprend :

- La production des œuvres
- La production et l'impression de l'édition

En accord avec l'artiste, une des œuvres réalisées au cours de la résidence entrera, en fonction du support, dans un fonds intercommunal d'œuvres, à vocation pédagogique.

A la charge de l'artiste :

- la restauration
- les déplacements personnels

### **Contenu du dossier de candidature**

Pour être recevable, le dossier de candidature doit comprendre :

- un curriculum vitae
- un dossier illustré représentatif du travail général (**sur papier uniquement**).
- une garantie professionnelle
- la description du projet. Une note sur les propositions de médiation (scolaire et tout public) serait un plus.

**Dossier à envoyer (uniquement par courrier) pour le 7 mars 2022, cachet de la Poste faisant foi.**

**Les dossiers envoyés par e-mail ne seront pas étudiés.**

Montfort Communauté  
A l'attention de Sophie Marrey  
Hôtel de Montfort Communauté  
4 place du Tribunal – CS 30150  
35162 Montfort-sur-Meu

Contact : Sophie Marrey  
Renseignements : [aparte@montfortcommunaute.bzh](mailto:aparte@montfortcommunaute.bzh) ou 02 99 09 77 29

La sélection se fera en début avril 2022. La décision du comité de sélection est sans appel et sera communiquée par courrier aux candidats fin avril 2022 (prévoir une enveloppe affranchie pour le retour du dossier artistique).